

Résumé de la conférence de **Déborah THEBAULT**,

Accompagnatrice en transition énergétique et fondatrice de GIENOV

« Energie : de la facture au projet de territoire. Exemple de la transition énergétique du village de Prats-de-Mollo »

Après des études à Science-Po Rennes, Déborah Thebault a fait un master spécialisé « Technologie et Management » à Centrale Paris, lui permettant d'avoir un parcours assez transverse, à la fois en lettres, finance, droit et sciences.

Prats-de-Mollo est un petit village des Pyrénées qui a entamé sa transition énergétique : objectif 100% renouvelables. Cette transition vient d'une initiative citoyenne, accompagnée par des experts bénévoles comme Déborah. C'est toute la démarche et les étapes de ce projet qui nous sont présentés ici.

À L'ORIGINE DU PROJET : UNE FACTURE QUI DEVENAIT DE PLUS EN PLUS ÉLEVÉE

Situé en Catalogne, Prats-de-Mollo est un village de 1000 habitants en moyenne (700 l'hiver, 1700 pendant la période estivale), avec une consommation électrique totale de 6,5 GWh/an. Une des particularités de Prats : le réseau de transport d'électricité n'est pas régi par Enedis (le gestionnaire du réseau national), mais par une régie locale, administrée au niveau municipal. Une autre particularité : le territoire du village a un fort potentiel solaire, des activités agricoles propices à la méthanisation (un processus producteur d'électricité à partir de déchets agricoles) ; il dispose également d'une centrale hydroélectrique, une 2e à proximité du village pouvant également être réhabilitée.

En quelques années, le prix de l'électricité dans ce village a connu une forte hausse, car le coût de maintenance du réseau a augmenté de 25% en 5 ans (entre 2013 et 2018). L'administrateur bénévole de la régie, David Gener, a alors essayé de lancer un projet de transition énergétique dans le but de réduire cette facture.

LES SYNERGIES AVEC LE COLLECTIF DE RECHERCHE CITOYENNE

En juin 2016, David Gener a rencontré des membres du collectif DAISEE, eux-mêmes intéressés par un territoire d'expérimentation. Ce collectif s'est créé autour d'un programme de recherche citoyen axé sur l'action. Il ne s'agit pas de recherche au sens académique - bien que le collectif compte bon nombre de doctorants, mais de

recherche plus au sens empirique du terme, sur le terrain. Les connaissances produites sont rendues publiques afin de permettre à tout citoyen de monter son propre projet de transition énergétique ou de territoire en s'inspirant de projets existants et documentés par DAISEE.

David Gener et les membres de DAISEE intéressés par le projet, comme Déborah, ont alors pu établir une stratégie : devenir 100% autonome en énergie à partir d'énergie renouvelables locales, et expérimenter une régie des données, afin d'évaluer les possibilités de gouvernance commune de la donnée et des réseaux énergétiques.. Une analyse plus poussée a permis de lister les différentes sources d'énergie possibles, et de prouver la faisabilité du projet, bien qu'il paraisse ambitieux : entre l'installation de panneaux solaires sur les toits, la centrale hydraulique, des centrales plus petites et le méthaniseur, la production s'élève à 104% des besoins (la question de l'intermittence n'a pas été abordée mais Déborah précise hors réunion « Sur la question de l'intermittence, Prats restera bien raccordé au réseau. Un complément avec des batteries est envisagé. »).

LA PARTICIPATION DES CITOYENS À CE PROJET

Il ne restait plus qu'à convaincre les citoyens et la mairie pour qu'ils participent et soutiennent le projet ! Et c'est là où Déborah et les membres de DAISEE ont joué le rôle de facilitateurs. Il a fallu d'abord parler du projet dans le village, puis créer une structure permettant aux habitants de s'engager dans le projet et de le concrétiser.

Afin de créer cette structure, les membres de DAISEE ont accompagné David Gener et les premiers habitants qui voulaient s'investir dans le projet entre mars et août 2017. En 2018, le temps fût à la détermination de la gouvernance et des projets à porter. Et mettre d'accord une cinquantaine de personnes d'origines assez variées (pratéens depuis plusieurs générations, anglo-saxons...) et avec des intérêts différents, ne fut pas si simple ! Surtout quand les facilitateurs sont deux fois plus jeunes que les pratéens en moyenne. Par exemple, l'exercice d'ice-breaker proposé par l'un des facilitateurs en a rendu certains dubitatifs. De même que la proposition de règles communes de prise de parole a été refusée par un habitant, qui a préféré quitter la réunion de façon emportée. Mais l'objectif de créer une dynamique de groupe a été atteint : ce moment a permis de renforcer la coopération entre les habitants.

Finalement, la société coopérative d'intérêt collectif E.CO.CIT comporte aujourd'hui 102 sociétaires dont 70 habitants du village. En parallèle, Prats'EnR a été créée : il s'agit d'une société d'économie mixte (SEM), c'est-à-dire que les actionnaires sont à la fois publics (la mairie à 60% et la Régie à 20 %) et privés (E.CO.CIT à 10%). Cette structure a ainsi permis de lever des subventions de la région et de l'ADEME, de la fondation Albert II, et des habitants via E.CO.CIT, afin de financer les 9 millions d'euros nécessaires au projet.

Certains habitants militaient ouvertement contre le projet, et parfois en répandant de fausses informations. Deborah et ses collaborateurs ont dû, en plus de la gestion de projet, faire tout un travail de communication auprès des habitants pour leur communiquer les données exactes. Il faut s'attendre qu'un tel projet comme celui-ci ne fasse pas l'unanimité à son commencement, il y a tout un processus d'acceptation et il ne faut surtout pas baisser les bras. Par exemple, ce n'est qu'après la publication d'un article sur le projet dans un journal local que la mairie a commencé à s'intéresser

au projet ! Aujourd'hui Deborah estime que beaucoup d'habitants pourraient s'y investir, mais qu'ils attendent encore un peu, le temps que le projet fasse ses preuves.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Si les cadres juridiques ont été posés, et que le projet est désormais porté par une partie du village, il reste encore le deuxième volet du financement (par la région et l'ADEME) ainsi que les installations plus techniques à finir.

Il y a également la question du suivi du projet : si les membres de la DAISEE faisaient tout cela bénévolement jusqu'à maintenant, une source de revenu est désormais nécessaire pour continuer à y consacrer autant de temps et pérenniser l'accompagnement. Une possibilité serait de se rémunérer grâce au retour d'expérience et de capitaliser sur les connaissances et compétences qu'ils ont acquises pendant ces 2 ans.

Ce projet de transition est donc un exemple de coordination citoyenne et locale, et pour tous ceux qui veulent suivre cet exemple, toute une documentation est disponible via DAISEE !